

objectifs des pays. Le groupe de travail recommande en conséquence que les Etats membres et les organisations régionales et internationales favorisent des ententes régionales de coopération tant à l'échelon gouvernemental que sur le plan non gouvernemental, afin d'augmenter, entre autres, la coopération existante aux niveaux régional et international parmi les radiodiffuseurs et leurs associations en vue de l'utilisation future des systèmes de satellites de radiodiffusion."

Notre délégation aimerait aussi souligner la valeur que nous attachons au travail accompli par des organisations internationales comme l'UIT, l'UNESCO et le BIRPI. Chacune a entrepris ou entreprend des programmes de travail qui intéressent directement le Comité en tant que coordonnateur des activités internationales dans le domaine de la radiodiffusion directe au moyen de satellites. Nous attendons avec impatience les résultats de la prochaine conférence administrative des radiocommunications que l'UIT tiendra en 1971 et dont l'importance pour l'avenir de la radiodiffusion par satellites ne peut être mise en doute. D'une égale importance est le programme de l'UNESCO concernant, entre autres, l'utilisation des communications spatiales pour le développement national, l'éducation et les échanges culturels, ainsi que l'impact du contenu des émissions transmises par satellites sur les normes culturelles et sociales.

Les problèmes des droits d'auteur et des droits des Etats voisins qui découlent de la radiodiffusion directe au moyen de satellites, et la protection légale des transmissions par satellites contre toute utilisation non autorisée, ont été soumis à l'étude de l'UNESCO et de BIRPI.